

Les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne

Phase 1 Arts vivants et musiques actuelles

Cette étude, conduite sur deux ans, traite plus particulièrement, dans sa première phase, des lieux de production et de diffusion de la culture dans le champ des arts vivants et des musiques actuelles, de la manière dont ceux-ci naissent et s'inscrivent dans les territoires.

En phase II, seront traitées la production et la diffusion culturelles en matière de lecture publique, art lyrique, cinéma, musées et patrimoine, ainsi que l'analyse des politiques mises en œuvre par les collectivités publiques en matière de développement culturel.

Introduction

Aujourd'hui, plus que la contemplation distinguée d'un produit culturel dans le cadre d'un espace-temps limité, ou d'un lieu consacré, le public contemporain élit des manifestations festives, lieux de rencontres et de découvertes surprenantes. Le succès des « Nuits blanches », de « Paris Quartiers d'été », des festivals, ou encore du Théâtre de rue, semble révélateur d'un mouvement général qui modifie en profondeur le rapport de l'art à la ville, et de la culture à l'espace urbain.

Les nouveaux territoires de l'action culturelle: de qui et de quoi parle-t-on ?

En marge de la densité des équipements et de la richesse culturelle de l'agglomération, Paris et les communes de la Petite couronne regorgent de lieux, d'acteurs, de pratiques, apparues en France il y a une trentaine d'années, et dont les relations aux populations et aux territoires présen-

tent un intérêt certain pour les urbanistes et les aménageurs de la ville.

Des structures petites mais nombreuses, qui dessinent un maillage culturel métropolitain

Témoignages de l'engouement croissant du public pour le spectacle vivant (musiques actuelles, théâtre de texte, théâtre d'objets, théâtre gestuel, danse, arts du cirque, arts de la rue...), ces lieux, ces structures, souvent **petites et de statut associatif, sont principalement implantées dans des espaces libérés par des activités industrielles ou artisanales (friches), des locaux inoccupés (squats), ou des « interstices » urbains (espaces en attente d'affectation)**. Entre institutionnalisation et informalité, productions artistiques et actions socioculturelles, ces structures fonctionnent selon un principe coopératif et elles sont regroupées en fédérations ou en syndicats au niveau national et régional. Toutes, elles contribuent à dessiner un maillage géographique important de lieux de diffusion et de production culturelles à l'échelle de l'agglomération, œuvrant, consciemment ou non, pour l'émergence de nouvelles identités territoriales, à l'échelle des quartiers comme à l'échelle métropolitaine.

Des pratiques artistiques transdisciplinaires, à forte composante sociale et identitaire

Si ces nouvelles pratiques englobent des disciplines traditionnelles (musique, arts plastiques, théâtre, cinéma, danse...) mêlées à des formes artistiques à dimension politique ou identitaire, elles recouvrent aussi des pratiques relevant du ludico-festif, de

Les nouveaux territoires de l'action culturelle: une approche renouvelée des publics et des espaces de diffusion



Séance de théâtre permanent aux Laboratoires d'Aubervilliers (93)



Exposition d'art contemporain au Centre d'Art Mira Phalaina à la Maison Populaire de Montreuil (93)

Les nouveaux territoires de l'action culturelle: une localisation périphérique ou interstitielle, créatrice de nouvelles centralités urbaines



La friche culturelle La Villa Mais d'ici à Aubervilliers (93).



La salle de concerts de musiques actuelles, Le Tamanoir à Gennevilliers (92).



Un espace de production et diffusion musicales et artistiques à Paris, Le Point Éphémère (10^e).

Les nouveaux territoires de l'action culturelle dans le cœur de l'agglomération parisienne

Étendue géographique des festivals

- Paris
 - Automne - Cinéma au clair de lune - Cinéma en plein air - Classique au vert - Fête des jardins - Ici et demain - Imaginaire - Jazz à S'-Germain-des-Près - Jules Verne - Paris Cinéma - Paris en toutes lettres - Paris fait sa comédie - Paris Plage - Paris Jazz - Printemps des rues - Quartiers d'été - Rock en Seine
- Hauts-de-seine
 - Chorus
- Seine-Saint-Denis
 - Africolor - Banlieues Bleues - Biennale d'art contemporain
- Val-de-Marne
 - Biennale de la danse - Festi'Val de Marne - Oh !
- Île-de-France
 - Arts de la rue - Biennale de la marionnette - Festival IDF - Futur en Seine - Hip-Hop

Lieux accueillant plusieurs festivals

- Banlieues Bleues, Africolor, Automne
- Biennale de la Danse, Automne
- Fête des jardins, Ici et demain, Hip-Hop, Futur en Seine...
- Chorus, Futur en Seine
- Africolor, Banlieues Bleues, Biennale de la Marionnette...
- Biennales de la Danse et de la Marionnette

Type d'occupation du sol

- espace vert
- infrastructure de transport
- transport en commun

l'animation et du socio-éducatif: elles s'expriment dans des lieux inédits tels les cafés, restaurants, clubs, jardins et espaces publics, ou commerces.

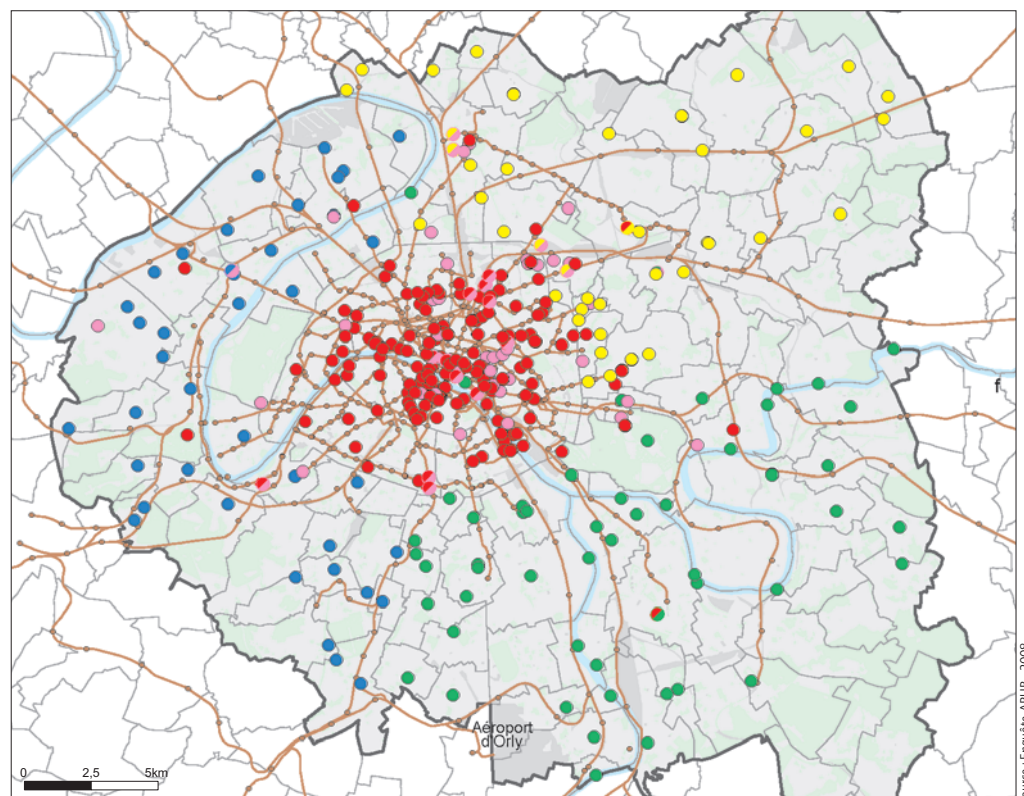
Cette approche permet notamment de prendre en compte des pratiques développant un registre artistique en prise directe avec les populations et les territoires, où **le processus de création s'effectue en lien avec l'environnement social et urbain**, où la diffusion intervient de manière itinérante et inédite dans la ville.

Des sources de financements publiques et plurielles

D'un point de vue financier, ces lieux, constitués en associations (loi 1901) ou en SARL, reposent souvent sur **une économie plurielle réunissant des fonds publics, des ressources propres, et sur une économie non monétaire basée sur l'échange et le bénévolat**. Les aides publiques proviennent en premier lieu des collectivités locales (Communes, Départements, Région) et de l'État (Ministère de la Culture) au titre des politiques culturelles, du développement territorial, de la jeunesse ou de la politique de la Ville.

Au regard de ces nouvelles pratiques, les termes d'actions, ou de projets culturels, sont donc à employer dans un sens éloigné de ceux traditionnellement utilisés dans la nomenclature des politiques publiques. Il s'agit ici d'actions collectives, qui mobilisent le registre culturel, quels qu'en soient la nature ou le stade d'accomplissement.

Les nouveaux territoires de l'action culturelle: les festivals, fédérateurs symboliques et moteurs d'intégration métropolitaine



Source: Enquête APUR - 2008

L'inscription dans les territoires

La friche, l'interstice, l'échelle locale

La phase d'investigation et d'entretiens conduite de janvier à juillet 2009 a révélé une multitude de lieux, à des stades de reconnaissance institutionnelle variables, situés, pour la grande majorité d'entre eux, dans les arrondissements périphériques de Paris ou en Petite Couronne. Outre une pression foncière moins forte et des opportunités immobilières issues de la désaffectation d'anciens locaux industriels ou artisanaux, la justification de telles implantations réside, pour les artistes, dans l'objectif de prendre place au sein même des quartiers et de leurs populations. **Les nouveaux territoires de l'action culturelle se nourrissent, autant qu'ils favorisent un nouveau rapport à la ville, dont ils redessinent souvent les centralités**: le lieu culturel devient un point de référence, un lieu ressource pour les populations locales en ce qu'il offre fréquemment, en marge de sa diffusion proprement artistique, un nouvel espace d'échanges, de rencontres, de débats, dans un cadre convivial, intergénérationnel et festif.

Les réseaux, la dimension métropolitaine

Par ailleurs, à l'instar des festivals, ou autres événements ponctuels, les acteurs culturels et institutionnels créent et entretiennent régulièrement des contacts entre eux par le biais de fédérations et de réseaux. D'un point de vue territorial, ces derniers

L'ensemble de ces acteurs de l'économie culturelle constitue un levier d'attractivité pour les territoires. Les élus du 20^e arrondissement de Paris, les communes de Bagnolet et de Montreuil l'ont bien compris : leur soutien à l'implantation et au renforcement des entreprises appartenant à la filière culturelle (art graphique, jeux vidéos, image et multimédia notamment) s'inscrit aujourd'hui pleinement dans leurs objectifs de développement économique :

- **Dans le 20^e arrondissement de Paris**, les élus mettent tout en œuvre pour faciliter l'installation des artistes et le développement de projets culturels : accueil en résidence de l'Ensemble Orchestral de Paris, actions culturelles envers les jeunes publics, notamment scolaire, mise en place d'un cycle de conférences et de débats à la Mairie, organisation d'expositions d'art ou de projections de films, ouverture prochaine de la nouvelle bibliothèque-médiathèque Marguerite Duras, soutien aux salles de concerts et théâtres privés, organisation du festival « Et 20 l'été », mise en place de l'initiative du 1 euro culturel consistant à consacrer un euro par habitant au développement d'activités culturelles dans l'arrondissement, sans oublier la participation active du 20^e arrondissement à l'ensemble des festivals parisiens.
- **À Bagnolet**, la Municipalité souhaite s'appuyer sur deux lieux de formation réputés, spécialisés dans le domaine des techniques du spectacle et du cirque (le Samovar), ainsi que dans celui des arts graphiques et de la communication multimédia, pour attirer des compagnies, entreprises, ou événements ponctuels en lien avec ces secteurs.
- **À Montreuil**, les industries culturelles et la filière multimédia font partie des secteurs cibles de la Mairie en matière de politiques économiques, à l'instar de l'encouragement à l'implantation d'une Cité des Arts Graphiques et Vidéo à la Porte de Montreuil.

s'inscrivent souvent dans un maillage géographique cohérent, qu'ils amplifient par des échanges avec des équipes d'autres territoires, du local à l'international. En devenant régulières, ces interactions innervent le paysage urbain, le quotidien de la ville, et dans une certaine mesure, nourrissent mythe et imaginaire collectifs. Ils sont les créateurs potentiels de nouvelles identités, à une échelle que l'on pourrait qualifier de « métropolitaine ».

Ainsi, ces vingt dernières années ont vu le développement de nombreux projets, portés par des collectivités ou des institutions, s'inscrivant d'emblée dans une dimension supra-communale, voire métropolitaine.

Regard sur un territoire pilote : Paris 20^e, Bagnolet, Montreuil

Depuis quelques décennies, certains territoires (Paris 20^e, communes de Bagnolet et de Montreuil notamment) semblent constituer des terres d'élection pour les artistes, qui ont trouvé à se loger dans les locaux laissés vacants par l'artisanat et l'industrie de la fin du 19^e siècle. Dans un tissu urbain en mutation, les autorités locales ont souvent soutenu le développement d'activités culturelles, outils de valorisation et de restructuration d'espaces en déshérence, à la recherche de nouvelles identités. D'un point de vue économique, les acteurs du secteur des arts visuels ou du spectacle présents dans l'Est parisien sont constitués soit de travailleurs indépendants (artistes ou agents par exemple), soit de petites ou moyennes entreprises (galeries, agences ou groupements d'artistes), soit encore de grandes entreprises comme des producteurs ou distributeurs. Ces profils peuvent être complétés par des institutions publiques ou privées (musées, théâtres, écoles) mais aussi par des lieux de diffusion (salles de concerts, salles polyvalentes, cafés, sièges d'associations, friches...).

Par ailleurs, convaincus que la démocratisation culturelle passe avant tout par l'éducation et la sensibilisation des publics dès le plus jeune âge, **la plupart des lieux observés développent en leur sein, grâce au soutien d'un ensemble de partenaires publics et privés, des activités de sensibilisation et d'éveil à l'expression artistique en milieu scolaire.** Qu'ils prennent la forme d'interventions dans les collèges et les lycées, de montage de projets avec les élèves, d'organisation de sorties, visites, rencontres, conférences avec des professionnels artistes ou d'incitation à la création, ces « projets éducatifs » sont présents dans l'ensemble des lieux répertoriés.

Pistes de réflexions

Durant cette première phase de l'étude, les échanges avec les professionnels, l'écoute de leurs contraintes, l'observation de leurs pratiques, ont permis de distinguer plusieurs pistes d'actions ou de réflexion, pour une meilleure intégration de la culture dans l'urbanisme et le développement urbain ; ou, en d'autres termes, une politique culturelle plus ouverte sur la ville, ses habitants et ses territoires.

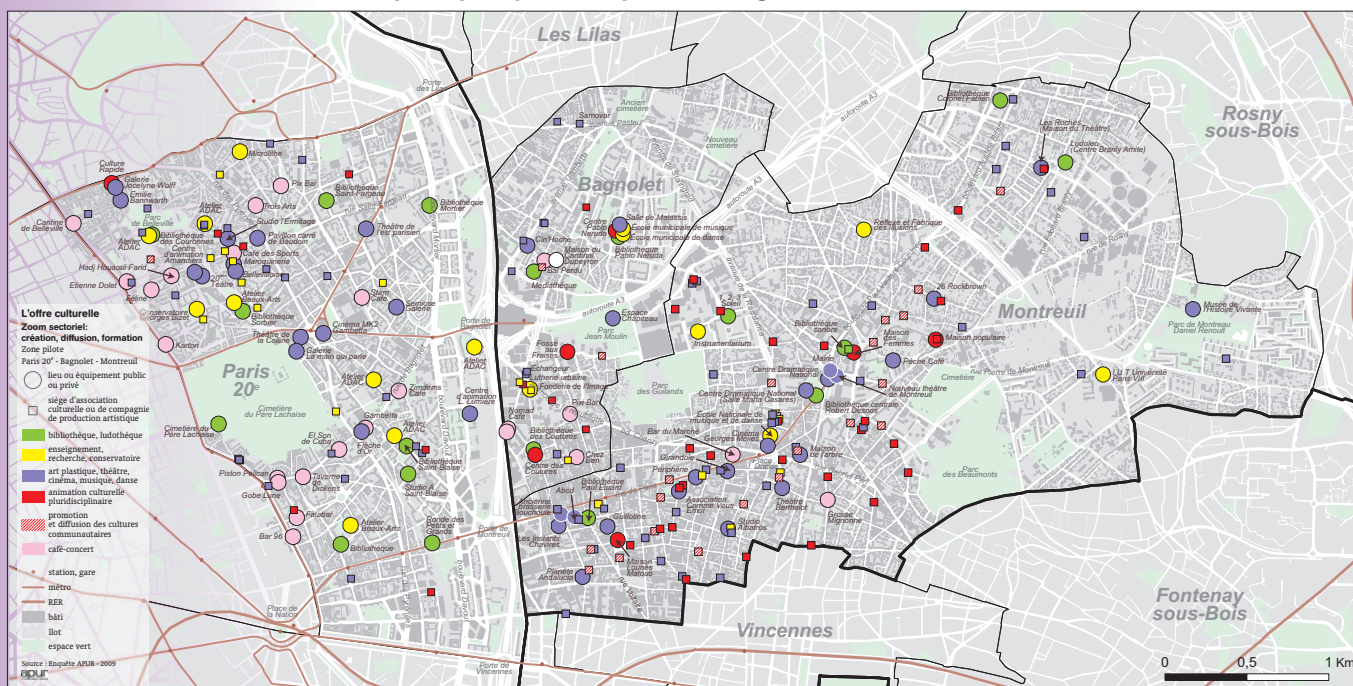
De nouveaux lieux à investir

- Offrir aux artistes la possibilité d'investir des lieux non affectés ou en attente d'affectation (dans le cadre d'un projet d'aménagement par exemple)
- Permettre aux artistes d'imaginer leurs propres lieux-supports de création dans la ville (friches, voirie, transports en commun, équipements)
- Optimiser l'occupation actuelle des équipements publics (espaces partagés, horaires amplifiés)
- Ouvrir davantage l'espace public aux activités culturelles et artistiques, temporaires ou pérennes.

Une diffusion à renforcer

- Médiatiser les activités et la programmation des petits lieux de diffusion et des réseaux artistiques auxquels ils appartiennent afin de rendre ces derniers plus visibles auprès des publics : création

L'offre culturelle dans l'Est parisien : un foisonnement de lieux et de pratiques pluridisciplinaires organisés en réseaux



Ouvrir l'espace public à la création artistique, quelle soit temporaire ou pérenne



Performance de graffeurs au Jardin
d'Eole en 2007 (Paris, 18e)

© Hugues Bazin

d'un portail internet unique, publicité via les supports de communication des Mairies et par le relais des politiques de communication des équipements culturels existants.

- Encourager une diffusion culturelle « hors murs », dans des lieux non répertoriés comme « équipements culturels » : cafés-restaurants, écoles, salles de sports, hôpitaux, transports en commun, parcs et jardins, autres équipements publics...
- Encourager et faciliter les échanges et la collaboration avec les lieux institutionnels à travers, par exemple, la conduite de projets artistiques communs, l'accueil ponctuel et l'accompagnement d'artistes issus du secteur informel.

Conclusion

L'ensemble des acteurs s'accorde pour considérer qu'une action sur les trois sujets suivants serait de nature à largement améliorer les conditions de diffusion et de production :

- l'accessibilité, avec une priorité accordée à une meilleure signalétique des lieux dans l'espace public et des horaires adaptés ;
- la visibilité de l'offre produite sur les supports locaux d'information, dans les offices du tourisme mais aussi avec la création d'une plateforme commune sur le WEB et une place au sein des webTV ;
- et enfin, les compagnies (de danse, de théâtre, de musique, d'arts de la rue...) soulignent l'insuffisance d'espaces de répétition, qui pourraient être des lieux publics ou privés existants et partagés avec d'autres structures.

Ces contraintes d'accès, ce manque de visibilité, les espaces trop cloisonnés entre enceintes de création, de médiums de diffusion, lieux de production ou d'expression, limitent le développement culturel de la région, alors même que celle-ci accueille le plus grand nombre de compagnies et d'industries culturelles en France, tous champs disciplinaires confondus.

Associer davantage les artistes aux projets d'aménagement urbain



Œuvre de Malte Martin dans le cadre
de l'opération Magenta Éphémère à
Paris 12e (2004-2006).

© Malte Martin



© photo S.Shankland / TRANS305



© photo S.Shankland / TRANS305



© photo S.Shankland / TRANS305

Le projet TRANS305 : une démarche Haute Qualité Artistique et Culturelle dans le cadre de la ZAC du Plateau à Ivry-sur-Seine (2007-2015) : les artistes utilisent le chantier comme espace de création et de diffusion de leurs œuvres